

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mardi 18 juin 2024 de 14h00 à 15h00, à :

**CROIX ROUGE FRANCAISE
6 rue de la gare
44400 REZE**

17 candidats sur 17 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
ALVES	Aurélie	ADMISE
CHIGUER	Mehdi	ADMIS
DAVID	Candice	ADMISE
FOUQUET	Jade	ADMISE
GRELAUD	Inès	ADMISE
GUIRASSY	Goudauba	ADMISE
JARRIAULT	Marion	ADMISE
LACHENAY	Danaé	ADMISE
LE MERDY	Aurélie	ADMISE
MADEC	Marine	ADMISE
MOHAMED	Charifa	NON ADMISE
MOUTREUIL	Artémis	ADMIS
OULMAS	Katia	ADMISE
PAYANT	Alexandre	ADMIS
PEYPOUDAT	Florian	ADMIS
ROSALES	Florencia	NON ADMISE
SAYEDE	Maela	ADMISE

15 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 2 juillet 2024

Le directeur du CRFP Pays
de la Loire

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZE
Tél. 02 40 29 47 46



Membre du
Jury

Séverine
DESCAMPS

Membre du
Jury

Hélène LE
MELEDO

Membre
surveillant

Natacha
PICHÉRIE